

EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 760 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les aires protégées représentent 1,9 % de la région Chaudière-Appalaches, que le territoire public du Massif du Sud offre une opportunité incomparable pour créer une réserve de biodiversité, qu'une proposition a été déposée au ministère du Développement durable et des Parcs, que cette proposition a reçu l'appui de nombreux groupes d'intérêts;

CONSIDÉRANT QUE ce territoire d'une biodiversité exceptionnelle abrite une vingtaine d'espèces jugées vulnérables à l'échelle régionale, représente un des principaux habitats pour la Grive de Bicknell à l'échelle provinciale et renferme une forte concentration de sapinière à oxalide qui n'est présente que dans les hautes altitudes des Appalaches dans le sud du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce territoire est la principale source d'alimentation en eau d'une qualité exceptionnelle de trois des plus importants bassins versants de la région, soit Etchemin, Du Sud et Daaquam;

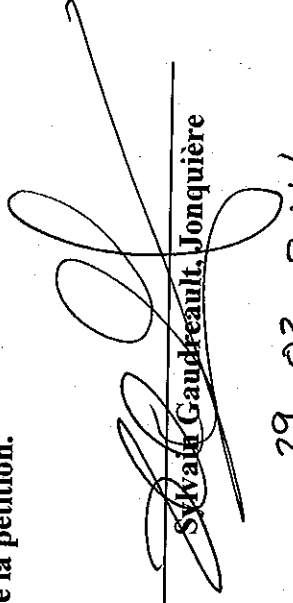
CONSIDÉRANT QUE ce territoire supporte déjà plus de 120 000 jours d'activités récréatives par an et est reconnu comme un des deux principaux potentiels touristiques de la région dus à ses attraits naturels;

CONSIDÉRANT QUE le projet de développement de 75 éoliennes de Saint-Laurent Énergies inc. sur ce territoire public est incompatible avec la protection de ce patrimoine naturel.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les soussignés demandent à l'Assemblée nationale d'interdire tout développement éolien sur le territoire public du Massif du Sud au-dessus des niveaux d'élévation de 700 mètres d'altitude et de soutenir la création d'une réserve de biodiversité au Massif du Sud pour assurer la conservation et la mise en valeur durable de ce patrimoine naturel.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Gaudreault, Jonquière

29-03-2011
Date